

COMPTE RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 22 MARS 2024 A 18H00

DEPARTEMENT COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT St-BRIEUC
COMMUNE SAINT-BARNABE

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de votants : 14

Date de convocation : 8 mars 2024

ORDRE DU JOUR

- 1-Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 16 février 2024
- 2-Comptes de gestion du receveur municipal 2023
- 3-Comptes administratifs 2023 :
 - commune
 - lotissement du Bocage
 - lotissement du Pré Ménil
 - lotissement de l'Hermine
- 4-Vote des 2 taux d'impôts locaux
- 5-Budgets primitifs pour 2024 :
 - commune
 - lotissement Bocage
 - lotissement Pré Ménil
 - lotissement de l'Hermine
- 6-Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement
- 7-Présentation du projet de création d'une Maison des Assistantes Maternelles
- 8-Elaboration des Zones d'Accélération pour les Energies Renouvelables
- 9- Division des parcelles ZR n°32-33
- 10-Entretien des chemins et terrains communaux
- 11-Droit de préemption
- 12-Questions diverses
- 13-Informations diverses

Présents : M.LE FRANC, Mme BOUTIER, M. JOUAN, Mme PHILIPPE, M.MAHEO, M.HAMON, M. DONNIO, Mme LE GALLO, M.JEGLOT, Mme GAUTHIER, M. BRIAND, Mme RIBEIRO.

Absents excusés :

M.Michel BOISDRON donnant pouvoir à M. Michel JOUAN
Mme Marie Paule BUZULIER donnant pouvoir à M. Thomas MAHEO

Absente :

Mme Catherine GOOSSAERT

Ouverture de la séance à 18 heures 30.

Secrétaire de séance : Mme Véronique LE GALLO

1-APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 19 FEVRIER 2024

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

2-COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL 2023

Les comptes de gestion pour le budget communal, les budgets annexes des lotissements du Bocage, du Pré Mênîl et de l'Hermine sont adoptés, étant identiques aux comptes administratifs de 2023.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

3-COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

Le conseil municipal, délibérant sous la présidence de Monsieur Michel JOUAN (doyen de l'assemblée), sur les comptes administratifs de l'exercice 2023 dressés par Monsieur le Maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré, donne acte à Monsieur le Maire de la présentation faite des comptes administratifs lesquels peuvent se résumer ainsi :

✓ **Budget COMMUNE**

EXCECUTION BUDGETAIRE 2023			
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
INVESTISSEMENT	1 290 731,08 €	1 583 276,04 €	292 544,96 €
FONCTIONNEMENT	1 043 704,61 €	1 347 429,24 €	303 724,63 €
TOTAL	2 334 435,69 €	2 930 705,28 €	596 269,59 €

RESULTATS 2023				
	RESULTAT CLOTURE 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT 2023	RESULTAT CLOTURE 2023
INVESTISSEMENT	-423 171,61 €		292 544,96 €	-130 626,65 €
FONCTIONNEMENT	365 561,88 €	365 561,88 €	303 724,63 €	303 724,63 €
TOTAL	-57 609,73 €	365 561,88 €	596 269,59 €	173 097,98 €

RAR de l'exercice 2023 sur l'exercice 2024			
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
INVESTISSEMENT	184 940,06 €	133 933,00 €	-51 007,06 €
TOTAL	184 940,06 €	133 933,00 €	-51 007,06 €

EXCEDENT GLOBAL pour l'exercice 2023 = 173 097,98 €
--

Et décide d'affecter l'excédent de fonctionnement au compte 1068 en recettes d'investissement en 2024 pour un montant de **303 724,63 €** et de reporter le déficit d'investissement au compte 001 en dépenses d'investissement en 2024 pour un montant de **130 626,65 €**.

Sortie de M. le Maire à 19 heures 27.

Le présent compte administratif du budget général de la Commune est adopté à l'unanimité.

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

✓ **Budget annexe LOTISSEMENT DU BOCAGE**

	Section FONCTIONNEMENT	Section INVESTISSEMENT
DEPENSES	32 956,60 €	51 931,25 €
Déficit reporté 2022	(-)2632,00 €	
RECETTES	32 051,29 €	32 956,60 €
Excédent reporté 2022		22 360,20 €
DEFICIT FONCTIONNEMENT	-905,31 €	
DEFICIT D'INVESTISSEMENT		-18 974,65 €
RESULTAT DE CLOTURE 2023	(-)3537,31 €	3 385,55 €

Sortie de M. le Maire à 19 heures 27.

Le présent compte administratif du budget annexe du Lotissement du bocage est adopté à l'unanimité.

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

✓ **Budget annexe LOTISSEMENT DU PRE MENIL**

	Section FONCTIONNEMENT	Section INVESTISSEMENT
DEPENSES	68 677,15 €	68 677,15 €
Déficit reporté 2022		(-)14 985,23 €
RECETTES	83 677,45 €	40 000,00 €
EXEDENT FONCTIONNEMENT	15 000,30 €	
DEFICIT D'INVES.		-28 677,15 €
RESULTAT DE CLOTURE 2023	15 000,30 €	(-)43 662,38 €

Sortie de M. le Maire à 19 heures 27.

Le présent compte administratif du budget annexe du Lotissement du Pré Ménil est adopté à l'unanimité.

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

✓ **Budget annexe LOTISSEMENT DE L'HERMINE**

	Section FONCTIONNEMENT	Section INVESTISSEMENT
DEPENSES	9 850,00 €	9 850,00 €
Déficit reporté 2022		(-)8 850,00 €
RECETTES	9 850,00 €	8 850,00 €
RESULTAT FONCTIONNEMENT DEFICIT D'INVES.	0,00 €	-1 000,00 €
RESULTAT DE CLOTURE 2023		(-)9 850,00 €

Sortie de M. le Maire à 19 heures 27.

Le présent compte administratif du budget annexe du Lotissement de l'Herminie est adopté à l'unanimité.

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

4-VOTE DES 2 TAUX D'IMPOTS LOCAUX

A l'unanimité, les taux sont adoptés :

ETAT 1259 N°1259 - 2024	Bases notifiées prévisionnelles 2024	Rappel TAUX 2023	Produit obtenu 2024-Taux 2023
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties 27.90 % + 19.53 %	962 200	47,43 %	456 371 €
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties	107 100	77,41 %	82 906 €
Taxe d'Habitation (RS)	50 100	14,93 %	7 480 €
TOTAL			546 757 €

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

5-BUDGETS PRIMITIFS POUR 2024

Les budgets primitifs pour 2024 proposés au vote du conseil municipal sont adoptés à l'unanimité :

✓ **Budget COMMUNE**

Le budget commune présenté s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- **1 399 627,00 Euros** pour la section Fonctionnement :

<i>Dépenses</i>		BP 2024	<i>Recettes</i>		BP 2024
011	Charges à caractère général	404 000,00 €	70	Produit services et domaine	89 000,00 €
012	Charges de personnel	450 000,00 €	73	Impôts et taxes	857 627,00 €
65	Autres charges de gest ^o courante	200 000,00 €	74	Dotations, subventions, participations	290 000,00 €
014	Atténuation de produits	3 000,00 €	75	Autres produits de gestion courante	130 000,00 €
66	Charges financières	55 000,00 €	77	Produits exceptionnels	3 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	78	Reprises sur amortissements	
68	Dotations aux provisions	10 000,00 €	013	Atténuation de charges	10 000,00 €
042	Opérations d'ordre	35 000,00 €	042	Opérations d'ordre de transfert entre sect	20 000,00 €
023	Virement à la section d'invest.	241 627,00 €			
TOTAL		1 399 627,00 €	TOTAL		1 399 627,00 €

- **1 370 066,71 Euros** pour la section Investissement :

<i>Dépenses</i>		RàR 2023	Nouvelles demandes 2024	TOTAL BP 2024	<i>Recettes</i>		RàR 2023	Nouvelles demandes 2024	TOTAL BP 2024
001	Déficit d'investissement reporté			130 626,65 €	10	Résultat fonctionnement 2023			303 724,63 €
10	Dotations fonds divers			5 500,00 €	10	Dotations, fonds divers et réserves, FCTVA			155 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées			217 000,00 €	16	Emprunts et dettes assimilées			312 782,08 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre			20 000,00 €	13	Subventions d'investissement	133 933,00 €	188 000,00 €	321 933,00 €
20	Immobilisations incorporelles			0,00 €	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			35 000,00 €
204	Subventions d'équipement versées	42 679,17 €	96 000,00 €	138 679,17 €	021	Virement de la section de fonctionnement 2024			241 627,00 €
21	Immobilisations corporelles	7 561,20 €	124 800,00 €	132 361,20 €					
23	Immobilisations en cours	134 699,69 €	457 200,00 €	591 899,69 €					
27	Autres immo financières		134 000,00 €	134 000,00 €					
TOTAL		184 940,06 €	812 000,00 €	1 370 066,71 €	TOTAL		133 933,00 €	188 000,00 €	1 370 066,71 €

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 1
-----------	------------	----------------

✓ Budget annexe LOTISSEMENT DU BOCAGE

Le budget présenté s'équilibre en dépenses et en recettes à :

■ Section de fonctionnement

	PREVISIONS
DEPENSES	30 745,36 €
RECETTES	30 745,36 €

■ Section d'investissement

	PREVISIONS
DEPENSES	30 740,36 €
RECETTES	30 740,36 €

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 1
-----------	------------	----------------

✓ **Budget annexe LOTISSEMENT DU PRE MENIL**

Le budget présenté s'équilibre en dépenses et en recettes à :

■ Section de fonctionnement

	PREVISIONS
DEPENSES	119 667,68 €
RECETTES	119 667,68 €

■ Section d'investissement

	PREVISIONS
DEPENSES	148 324,76 €
RECETTES	148 324,76 €

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 1
-----------	------------	----------------

✓ **Budget annexe LOTISSEMENT DE L'HERMINE**

Le budget présenté s'équilibre en dépenses et en recettes à :

■ Section de fonctionnement

	PREVISIONS
DEPENSES	64 855,00 €
RECETTES	64 855,00 €

■ Section d'investissement

	PREVISIONS
DEPENSES	74 700,00 €
RECETTES	74 700,00 €

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 1
-----------	------------	----------------

6-MISE EN PLACE DE LA FONGIBILITE DES CREDITS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Le conseil municipal autorise l'application de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

7-PRESENTATION DU PROJET DE CREATION D'UNE MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES

3 assistantes maternelles (Madame Cindy PERROT, Mme Bénédicte LE SAINT, Mme Lucie VILLERS) sont porteuses du projet et ont sollicité par courrier du 19/03/2024 la mise à disposition d'un local par la commune en contrepartie d'un loyer qui dépendra de la superficie du local. Une réunion a eu lieu le 18 mars en présence des services de la PMI, de la

Coordinatrice petite enfance au CIAS de Loudéac Communauté et des 3 assistantes maternelles porteuses du projet. Les salles annexes du logement situé 11 rue du Général de Gaulle ont été proposées aux 3 assistantes maternelles, celui-ci étant en vente et n'a à ce jour pas trouvé d'acquéreur. Pour la partie maison d'habitation, une assistante maternelle souhaite le louer à compter du 1^{er} septembre pour y démarrer son activité.

Chaque assistante maternelle aura un agrément pour 4 enfants, ce qui représente une surface totale nécessaire pour l'accueil des 12 enfants d'environ 150 m².

Le conseil autorise le maire à lancer la consultation d'un Maître d'œuvre et à arrêter la vente du logement de l'école situé 11 Rue du Général De Gaulle afin de rénover les parties annexes pour le projet de Maison des Assistantes Maternelles.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

8-ELABORATION DES ZONES D'ACCELERATION POUR LES ENERGIES RENOUVELABLES

Le conseil valide les zones qui pourront être dédiées à l'éolien, au photovoltaïque ou à la méthanisation selon les projets et souhaite connaître l'avis de la population. Les communes de Loudéac communauté, via une plateforme unique vont lancer une concertation du public du 1^{er} avril au 1^{er} mai pour la création de zones destinées à la production d'énergies renouvelables.

Pour : 14		Contre : 0	Abstention : 0
-----------	--	------------	----------------

9- DIVISION DES PARCELLES ZR N°32-33

Le conseil valide la limite de propriété définie par le plan de remembrement de 1958 de la commune de ROHAN (à l'époque Saint SAMSON).

Pour : 14	Contre : 0		Abstention : 0
-----------	------------	--	----------------

10-ENTRETIEN DES CHEMINS ET TERRAINS COMMUNAUX

Le conseil décide que l'entretien du terrain ZM N°26a sera réalisé par les services techniques, soit à l'identique de l'entretien des terrains mis à disposition des associations (football, chemin randonnée).

Pour : 12	Contre : 1	Abstention : 1
-----------	------------	----------------

11-DROIT DE PREEMPTION

Le conseil ne fait pas valoir son droit de préemption pour les terrains bâtis situés au -AD N° 151 ; 36 rue Paul Verlaine pour une contenance de 00ha8a71ca.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

12-QUESTIONS DIVERSES

Néant

13-INFORMATIONS DIVERSES

- Vente mobilier-vaisselle du 09/03/2024 : 629 €-versé au Barnabéthon
- Mise à disposition par l'EASAT CO/BELNA de Plémet de Mr GEORGES du 01/04/2024 au 15/09/2024, à raison de 1 semaine / 2 pour le renfort aux services techniques
- Remise des babys foot aux 2 écoles avec les mécènes : jeudi 28 mars à 14h30
- Réunions :
 - 10/04/2024 à 9h30 : SDIS-SAUR -Définition des PEI
 - Prochaine réunion du conseil municipal : vendredi 19 avril à 18h : intervention du Cabinet BOULET-présentation du projet de rénovation de la salle omnisports

Clôture de la séance : 21 heures 21

Vu pour être affiché à la porte de la Mairie le 29 mars 2024.
A Saint-Barnabé, le 28 mars 2024.

La Secrétaire de séance,
Véronique LE GALLO



Le Maire,
Georges LE FRANC

